



## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Première édition de « Banlieue 2.0 » : « *Le numérique fait bouger la banlieue, la banlieue fait bouger le numérique* »**

**Paris, vendredi 11 juin 2010**

Le 16 juin 2010 à 14h00, Mme Fadéla Amara, secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville, donnera le coup d'envoi de la première édition de « Banlieue 2.0 », à Villetaneuse, sur le campus de l'Université Paris XIII. Lors de cet événement, qui s'inscrit dans la dynamique Espoir Banlieue et dans les actions prioritaires du conseil national des entreprises pour la banlieue (CNEB), des entreprises du secteur numérique lanceront de grands projets pour dynamiser l'emploi des jeunes dans les quartiers défavorisés. Une charte sera signée par ces entreprises du numérique les engageant notamment à ouvrir leurs portes à des stagiaires vivant en banlieue.

« Banlieue 2.0 » sera le rendez-vous annuel de tous les acteurs engagés dans la défense de « l'égalité des chances numériques », au premier rang desquels les think-tanks Renaissance Numérique et Think Digital. Depuis le mois de janvier 2010, ces derniers pilotent un groupe de réflexion auquel ont participé plus de 30 organismes, privés comme publics, impliqués dans les banlieues et dans le numérique. Leurs conclusions, destinées à développer l'emploi des jeunes issus des zones urbaines sensibles (ZUS) seront présentées le 16 juin prochain.

Parmi ces conclusions, se trouvent des projets concrets applicables dans les prochains mois, ainsi qu'une charte Banlieue 2.0, initiée par Renaissance Numérique. Cette charte sera dévoilée en présence des entreprises signataires, qui témoigneront de leurs démarches et de leurs actions en faveur de l'emploi des jeunes en ZUS.

Cette première édition de Banlieue 2.0 est soutenue par le secrétariat d'Etat chargé de la politique de la ville, par l'agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSé), le conseil national des entreprises pour la banlieue (CNEB), le pôle de compétitivité Cap Digital, le think-tank Renaissance Numérique, l'Université Paris XIII, ainsi que par la Délégation aux usages de l'Internet auprès du Secrétariat d'Etat chargé de la Prospective et du Développement de l'économie numérique (DUI).

## **Déroulé de l'événement Banlieue 2.0**

### **14h00**

- Mot de bienvenue, par M **Jean-Loup Salzmann**, Président de l'université Paris XIII

### **14h15**

- Intervention de M **Bernard Benhamou**, Délégué aux usages de l'Internet auprès du Secrétariat d'Etat chargé de la Prospective et du Développement de l'économie numérique

### **14h30**

- Lancement de Banlieue 2.0 par Mme **Fadela Amara**, Secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville

### **14h45**

- Banlieue 2.0 : les clés de la réussite, par Mme **Christine Balagué**, Co-présidente du think-tank citoyen Renaissance Numérique

### **15h00 - 17h00 : Présentation des actions et projets**

- Présentation des concours et appels à projets réalisés, par Cap Digital, Paris XIII, la DUI et les lauréats (15h00 - 15h30)

- Projets issus du groupe de réflexion Banlieue et Numérique, par Renaissance Numérique et Cap Digital (15h30 - 17h00)

### **17h00 - 17h30 :**

- La charte Banlieue 2.0, par le think-tank Renaissance Numérique

### **17h30 - 18h00 :**

- Synthèse et conclusion par M **Abdel Aïssou**, Président du Conseil national des entreprises pour la banlieue, et M **Patrick Coquet**, Délégué général de Cap Digital

### **18h00 - 18h30 :**

- Cocktail

## **Partenaires**

### **Secrétariat d'Etat chargé de la politique de la ville**

Cabinet de la secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville

Contact presse : Mme Tamara Mejias – 01 44 49 80 66 - [tamara.mejias@politique-ville.gouv.fr](mailto:tamara.mejias@politique-ville.gouv.fr) - [www.ville.gouv.fr](http://www.ville.gouv.fr)

### **A propos de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (l'ACSé)**

Placée sous la tutelle du secrétariat d'Etat chargé de la politique de la ville, l'Acsé est le bras armé de la politique de la ville pour conduire les actions en faveur des habitants des quartiers populaires. L'agence développe des programmes dans différents domaines (éducation, culture, emploi, cadre de vie...) et finance quelque 30 000 actions pour mener à bien les missions confiées par l'Etat. Elle fait de la promotion de l'égalité des chances et de la prévention des discriminations un axe transversal de ses interventions.

Contact presse : [marie-christine.paolini@lacse.fr](mailto:marie-christine.paolini@lacse.fr) - 01 40 02 77 63 - [www.lacse.fr](http://www.lacse.fr)

### **A propos du Conseil National des Entreprises pour la Banlieue**

Pour répondre aux difficultés d'accès à l'emploi des jeunes des quartiers, Fadela Amara, secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville a annoncé, en avril 2009, la création du Conseil National des Entreprises pour la Banlieue dont elle a confié la présidence à Abdel Aïssou, directeur général délégué du groupe Randstad France. Dans un rapport remis le 17 juillet 2009, M.Aïssou, président du CNEB, a proposé une série de pistes d'actions concrètes pour l'emploi des jeunes en ZUS et les moins diplômés et a réuni autour de lui, pour les mettre en oeuvre, des entreprises engagées comme GDF Suez, JCDecaux, PAPREC, GEODIS, Cap Gemini, Zara, La Poste, MacDonalds, Eiffage...

Relations presse – Agence Wellcom Sonia El Ouardi / Raphaëlle Couloigner  
Tél. : 01 46 34 60 60 - Email : [se@wellcom.fr](mailto:se@wellcom.fr) / [rc@wellcom.fr](mailto:rc@wellcom.fr)

### **A propos de Renaissance Numérique**

Renaissance Numérique est le *think-tank* du numérique citoyen en France. Créé en 2005, il est composé des principaux dirigeants des entreprises de l'internet en France ainsi que de chercheurs et universitaires réputés. Ses membres se concentrent sur un objectif clair : contribuer à la réduction des fractures numériques pour atteindre 80% des Français équipés et formés à l'usage d'internet à l'horizon 2010.

Contact presse : Loïc Bodin, délégué général : [bodin@renaissancenumerique.org](mailto:bodin@renaissancenumerique.org) – 01.45.62.63.95 – 06.13.77.16.43 – [www.renaissancenumerique.org](http://www.renaissancenumerique.org)

### **A propos de Cap Digital :**

Cap Digital est le pôle de compétitivité des contenus et services numériques. Cap Digital regroupe plus de 600 adhérents entre PME, grands groupes parmi lesquels Alcatel, Lagardère, Orange, Sony, Thales et 170 laboratoires de recherche. Le pôle couvre 9 communautés de domaine : l'e-Education, le Jeu Vidéo, l'Ingénierie des connaissances, la communauté Culture, Média, Presse, l'Image, Son et Interactivité, les Services et Usages, la Robotique, le Design numérique, le Logiciel libre, Coopération et nouveaux modèles. Depuis sa création en 2006, Cap Digital a reçu au total plus de 1000 projets, et en a labellisé plus de 400. Ces projets ont été financés à hauteur de plus de 550M€.

Contact presse : [info@capdigital.com](mailto:info@capdigital.com) - [www.capdigital.com](http://www.capdigital.com)

### **A propos de l'Université Paris XIII**

L'Université Paris 13 est l'une des treize universités qui ont succédé à la Sorbonne après 1968. Elle compte aujourd'hui près de 22 000 étudiants repartis sur 4 campus : Villetaneuse, Bobigny, Saint Denis et La Plaine, en formation initiale ou continue. Réellement pluridisciplinaire, l'UP13 est un pôle majeur d'enseignement et de recherche au nord de Paris.

Contact presse : Johanne Ferry-Dély - 01 49 40 38 96 - [johanne.ferry-dely@univ-paris13.fr](mailto:johanne.ferry-dely@univ-paris13.fr) - [www.univ-paris13.fr/](http://www.univ-paris13.fr/)

## **A propos de la Délégation aux Usages de l'Internet**

La Délégation aux Usages de l'Internet (DUI) est sous la double tutelle du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du Secrétariat d'État chargé de la Prospective et du Développement de l'économie numérique. Elle a pour mission de proposer les mesures propres à généraliser l'accès à l'Internet ainsi que la formation des familles, des enfants et du grand public aux usages des nouvelles technologies. Elle contribue directement à cette mission en assurant une diffusion de l'information et des bonnes pratiques et un suivi de la politique des espaces publics numériques implantés sur le territoire national. Dans sa mission la DUI doit aussi accompagner et former les citoyens afin qu'ils puissent accéder à ces technologies et participer pleinement et en confiance à leurs évolutions. Elle doit enfin veiller à la création d'un écosystème favorable à l'innovation et en particulier au développement de nouveaux usages liés aux évolutions de l'Internet et de l'Internet mobile. Dans ce cadre, la DUI a été chargée d'organiser la première conférence ministérielle européenne sur l'Internet du Futur lors de la Présidence Française de l'Union. Plus récemment, la DUI a été chargée de coordonner le premier portail européen de services aux citoyens sur téléphones mobiles : Proxima Mobile ([www.proximamobile.fr](http://www.proximamobile.fr)).